

ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Madame Cécile ROGEZ  
Présidente de l'Association des  
Centres Sociaux du Valenciennois  
34, avenue de Condé  
59300 VALENCIENNES

AB/CV/1343

Reçu le 12 DEC. 2012

Le 4 décembre 2012

Madame la Présidente,

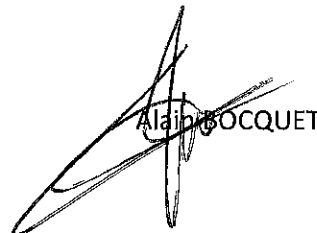
J'ai bien reçu votre correspondance m'informant des difficultés rencontrées par les centres sociaux en matière de financement de la CAF du Nord, dont la reconduction pour 2013 des crédits nécessaires aux actions en direction des familles n'est pas assurée, et j'ai pris connaissance avec la plus grande attention des inquiétudes dont vous avez souhaité me faire part.

En appui à votre démarche, je vous prie de trouver ci-joint, copies des courriers adressés à Madame Lydie LIBRIZZI, Présidente de la CAF du Nord et à Monsieur Daniel FORAFO, Directeur Général.

Je ne manquerai pas de vous communiquer les réponses qui me seront apportées.

Soyez assurée de mon soutien réitéré à ces questions.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes sincères salutations.



Alain BOCQUET

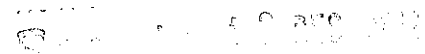
ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Madame Lydie LIBRIZZI  
Présidente de la CAF du Nord  
Direction Territoriale de Valenciennes  
59863 LILLE CEDEX 9

AB/CV/1342

Le 4 décembre 2012

Madame la Présidente,



J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les difficultés exprimées par l'Association des Centres Sociaux du Valenciennois qui, face au manque d'informations laissant supposer des difficultés de financement de la part de la CAF du Nord n'est pas en mesure d'élaborer des budgets prévisionnels fiables pour ses centres sociaux pour l'année 2013.

En effet, aucune réponse claire ne lui est apportée sur la reconduction des crédits dont les structures ont besoin pour pérenniser les actions en direction des familles de notre région. Actions qui faute de moyens suffisants disparaîtront pour nombre d'entre elles.

Les dispositifs et projets dont il s'agit sont vastes et permettent une véritable insertion sociale des bénéficiaires : les vacances familles qui assurent la mixité, le développement des liens sociaux, le travail en termes de projet durant les dix mois de l'élaboration ; les voyages familiaux qui sont pour de nombreuses familles fragilisées les seules possibilités de sortir de leur environnement quotidien durant la période estivale ; les actions éducatives par les loisirs qui facilitent l'insertion sociale et culturelle de plus d'un millier de jeunes issus de milieux précaires mais aussi les projets parentalité et les Pôles de compétence etc...

Sur l'ensemble de ces actions, ce sont plus de 6 000 personnes qui sont concernées.

L'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes me précise que lors d'une rencontre en octobre dernier, un des représentants de la CAF du Nord a affirmé que « les collectivités territoriales et notamment les élus des communes devraient prendre leurs responsabilités pour soutenir l'action des centres sociaux ».

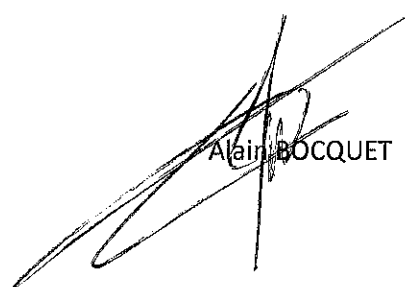
De tels propos sont inacceptables d'abord parce que les collectivités locales et les élus qui soutiennent déjà financièrement et techniquement les projets de ces structures ont pris et continueront à prendre toutes leurs responsabilités en matière sociale malgré le contexte d'austérité et de réduction de leurs ressources imposés depuis des années par l'Etat.

Ensuite parce qu'elles voient parallèlement croître les attentes de la population à cause du chômage, du pouvoir d'achat en baisse, des charges fixes de plus en plus lourdes.

Il n'est pas acceptable que le volet « Action Sociale » de la CAF du Nord, région la plus en difficulté de France en terme d'emplois en particulier le bassin valenciennois (14,5 % de chômage), de précarité (16,52 % de familles bénéficiaires du RSA), en matière de santé (tous les indicateurs sont au rouge) puisse se réduire au point de ne plus assurer le financement des actions indispensables aux familles et je ne peux me résigner à envisager leur disparition.

Je vous remercie des prolongements que vous envisagerez de réserver à ce dossier et de la réponse que vous serez à même de me faire parvenir.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes sincères salutations.



Alain BOCQUET

ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Reçu le 12 DEC. 2012

Monsieur Daniel FORAFO  
Directeur général de la CAF du Nord  
Direction territoriale de Valenciennes  
59863 LILLE CEDEX 9

AB/CV/1343

Le 4 décembre 2012

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les difficultés exprimées par l'Association des Centres Sociaux du Valenciennois qui, face au manque d'informations laissant supposer des difficultés de financement de la part de la CAF du Nord n'est pas en mesure d'élaborer des budgets prévisionnels fiables pour ses centres sociaux pour l'année 2013.

En effet, aucune réponse claire ne lui est apportée sur la reconduction des crédits dont les structures ont besoin pour pérenniser les actions en direction des familles de notre région. Actions qui faute de moyens suffisants disparaîtront pour nombre d'entre elles.

Les dispositifs et projets dont il s'agit sont vastes et permettent une véritable insertion sociale des bénéficiaires : les vacances familles qui assurent la mixité, le développement des liens sociaux, le travail en termes de projet durant les dix mois de l'élaboration ; les voyages familiaux qui sont pour de nombreuses familles fragilisées les seules possibilités de sortir de leur environnement quotidien durant la période estivale ; les actions éducatives par les loisirs qui facilitent l'insertion sociale et culturelle de plus d'un millier de jeunes issus de milieux précaires mais aussi les projets parentalité et les Pôles de compétence etc...

Sur l'ensemble de ces actions, ce sont plus de 6 000 personnes qui sont concernées.

L'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes me précise que lors d'une rencontre en octobre dernier, un des représentants de la CAF du Nord a affirmé que « les collectivités territoriales et notamment les élus des communes devraient prendre leurs responsabilités pour soutenir l'action des centres sociaux ».


De tels propos sont inacceptables d'abord parce que les collectivités locales et les élus qui soutiennent déjà financièrement et techniquement les projets de ces structures ont pris et continueront à prendre toutes leurs responsabilités en matière sociale malgré le contexte d'austérité et de réduction de leurs ressources imposés depuis des années par l'Etat.

Ensuite parce qu'elles voient parallèlement croître les attentes de la population à cause du chômage, du pouvoir d'achat en baisse, des charges fixes de plus en plus lourdes.

Il n'est pas acceptable que le volet « Action Sociale » de la CAF du Nord, région la plus en difficulté de France en terme d'emplois en particulier le bassin valenciennois (14,5 % de chômage), de précarité (16,52 % de familles bénéficiaires du RSA), en matière de santé (tous les indicateurs sont au rouge) puisse se réduire au point de ne plus assurer le financement des actions indispensables aux familles et je ne peux me résigner à envisager leur disparition.

Je vous remercie des prolongements que vous envisagerez de réserver à ce dossier et de la réponse que vous serez à même de me faire parvenir.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.



Alain BOCQUET